AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 10-5-66 504205

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION D'ORLÉANS (Tél. 87-45-41)
(CHER, INDRE, LOIRET, LOIR-ET-CHER, NIÈVRE, YONNE)

Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux, 21, rue Eugène-Vignat - ORLÉANS.
C. C. P. : ORLÉANS 4.604-25

ABONNEMENT ANNUEL
15 Francs

Supplément n° 1 au Bulletin n° 68 — 6 Mai 1966

AVERTISSEMENTS

VIGNES

BLACK-ROT DE LA VIGNE

Les pluies abondantes de ces derniers jours, le développement de la végétation ont considérablement diminué l'efficacité du traitement conseillé dans notre bulletin du 25 Avril.

En conséquence il est conseillé d'effectuer un nouveau traitement dès que possible, en utilisant un des produits conseillés dans la liste qui a été remise à chaque abonné.

Nous rappelons que dans les communes du département du Cher et de l'Indre contaminées par le Black-rot, les traitements conseillés contre cette maladie sont obligatoires sur tous les cépages.

ARBRES FRUITIERS

TAVELURES DU POMMIER ET DU POIRIER

Les projections d'ascospores ne sont pas encore terminées. De plus des taches parfois nombreuses apparaissent actuellement dans les vergers insuffisamment protégés pendant la période pluvieuse de la mi-Avril.

La protection des arbres doit toujours rester parfaite. Il est donc conseillé d'effectuer un nouveau traitement qui devra être terminé au plus tard au milieu de la semaine prochaine.

MOUCHE DE LA CERISE

Tous les départements à l'exception du département de l'Yonne.

Les premières mouches sont apparues le 2 Mai dans le département du Loiret et de l'Indre. En conséquence, il est conseillé d'effectuer un traitement avant le 12 Mai si l'on utilise un produit à action préventive tel que le D.D.T. Ce traitement pourra être retardé d'une huitaine de jours si l'on utilise un produit ayant une action en profondeur. Dans la liste des produits homologués il y a lieu d'ajouter le Diazinon et le D.D.T.

Nous rappelons que la législation interdit l'emploi de tous les produits conseillés contre ce ravageur à moins de quinze jours de la récolte, exception faite pour le Phosphamidon et l'Endothion pour lesquels ce délai est de 21 jours et pour le Diméthoate et le Formothion qui peuvent être utilisés jusqu'à 7 jours de la récolte.

Dans le département de l'Yonne où les mouches ne sont pas encore apparues il y a lieu d'attendre un nouvel avis de la Station pour effectuer le premier traitement.

../...

P.127

OIDIUM DE LA VIGNE

Les premières manifestations de cette maladie ont été observées sur cépages sensibles. La lutte contre l'Oïdium est d'autant plus facile que le premier traitement est effectué précocement.

En conséquence il est conseillé d'effectuer un traitement sur toutes les vignes sensibles à la maladie.

MILDIOU DE LA VIGNE

Les pluies orageuses de ces derniers jours ont pu provoquer les premières contaminations.

Il est cependant encore trop tôt pour intervenir. Nous demandons aux viticulteurs de surveiller attentivement les vignes sensibles et de nous faire parvenir dans le cadre du concours Mildiou, les premières taches qu'ils pourraient observer dans leurs vignobles.

Ces premières manifestations de la maladie devraient être visibles vers la fin de la semaine prochaine.

ARAIGNEES ROUGES - ACARIOSE

Des pullulations parfois importantes d'araignées rouges sont observées dans certains vignobles. Des manifestations d'Acariose sont également visibles dans certaines régions. Il est conseillé d'intervenir, le cas échéant, en utilisant un produit à action systémique ou un des insecticides de contact mentionnés dans la liste qui a été remise à chaque abonné.

ERINOSE DE LA VIGNE

Les premières manifestations de cette affection sont visibles dans quelques vignobles. Les traitements à base de soufre, les applications effectuées contre l'Araignée rouge ou l'Acariose seront efficaces contre l'Erinose.

ROT-BRENNER OU ROUGEOT PARASITAIRE

Dans toutes les régions où l'on craint cette maladie, il est conseillé d'effectuer un traitement dès réception de ce bulletin en utilisant soit une bouillie bordelaise à 1,5%, soit un mélange Zinèbe-Cuivre à la dose indiquée par le fabricant, soit un produit à base de Zinèbe à la dose de 0,5%.

RYNCHITE OU CIGARIER

Dans toutes les vignes où l'activité de ce ravageur est observée, il y a lieu d'intervenir en effectuant un traitement avec un insecticide organique de synthèse.

ARBRES FRUITIERS

OIDIUM DU POMMIER

Les manifestations de cette maladie sont parfois très nombreuses dans les vergers négligés. Il y a donc lieu d'effectuer une nouvelle application.

CHENILLES DEFOLIATRICES, PUCERONS, PSYLLES, ARAIGNEES ROUGES

L'activité de ces ravageurs est parfois très importante. Il y a lieu d'être vigilant afin d'intervenir le cas échéant en ajoutant un produit efficace contre ces ravageurs à la bouillie destinée pour combattre les Tavelures.

CONCOURS POUR LA DETECTION DES FOYERS PRIMAIRES DE MILDIOU DE LA VIGNE

Un concours pour la détection des premières taches de Mildiou de la vigne est ouvert dans les six départements dépendant de la Station d'Avertissements Agricoles d'ORLEANS.

Il est inutile d'insister sur l'importance de la découverte des premiers foyers de Mildiou. Ils devront être principalement recherchés dans les situations favorables au développement de la maladie spécialement les bas-fonds humides où l'eau séjourne à la surface du sol. D'ailleurs, les viticulteurs connaissent très bien ces situations et voudront bien les visiter fréquemment pour nous faire part de leurs observations.

- REGLEMENT DU CONCOURS -

I - Le concours pour la détection des premières taches de Mildiou est ouvert à tous les viticulteurs abonnés ou non aux Avertissements Agricoles résidant dans les six départements dépendant de la Station d'Avertissements Agricoles d'ORLEANS.

II - Un concours indépendant est ouvert dans chaque département.

III - Dans chacun des départements les prix suivants seront distribués :

- 20 F à la personne qui aura trouvé la première tache.
- 10 F aux personnes ayant trouvé les deuxième, troisième et quatrième taches.

IV - Les personnes qui auront trouvé les taches de Mildiou les enverront sous pli affranchi à la Station d'Avertissements Agricoles 21, rue Eugène Vignat ORLEANS (Tél. 87-45-41). Pour que l'envoi arrive en bon état il est conseillé de placer les feuilles dans un peu de mousse ou de coton hydrophile humide ou dans un sac en matière plastique. L'envoi devra être accompagné des renseignements suivants :

NOM : .... AGE DE LA VIGNE :..............................

PRENOM ; .... SITUATION DE LA FEUILLE SUR LA SOUCHE (1ère, 2ème, etc...) : ....

ADRESSE : .... SITUATION DU VIGNOBLE : (coteau ....
(plaine ....
(cuvette ....

LIEU DE DECOUVERTE DE LA TACHE DE MILDIOU : .... IMPORTANCE DE L'ATTAQUE (nombre de taches découvertes) : ....

DATE : .... CEPAGE : ....

Les Contrôleurs chargés des Avertissements Agricoles,
G. RIBAULT.
B. PACQUETEAU.

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux,
G. BENAS.

Imprimé à la Station d'Orléans.

Le Directeur Gérant : L. BOUYX.

ARBRES FRUITIERS

ANTHRACNOSE DU CERISIER

Les conditions climatiques actuelles sont très favorables à l'évolution de cette maladie.

Il est donc conseillé d'effectuer un traitement sur toutes les variétés sensibles, deux à trois semaines après celui qui a été appliqué à la chute des pétales contre le Monilia.

On pourra utiliser un produit organo-cuprique ou un fongicide organique de synthèse.

BETTERAVES

PEGOMYIE OU MOUCHE DE LA BETTERAVE

Les premières pontes ont été observées dans certaines cultures, mais leur nombre est très variable suivant les régions et les champs.

Un traitement généralisé n'est pas nécessaire et seul un examen attentif des cultures permettra de juger de l'opportunité du traitement qui doit être exécuté lorsque 50% des pontes seront écloses.

On utilisera un des produits mentionnés dans la liste qui a été remise à chaque abonné.

PUCERONS DE LA BETTERAVE

On observe une activité de ces ravageurs dans quelques cultures. Il y a donc lieu, le cas échéant, d'utiliser un produit efficace à la fois contre la Pégomyie et les Pucerons. Les insecticides de contact sont à préférer, le développement de la végétation étant insuffisant pour utiliser les produits à action systémique.

CULTURES LEGUMIERES

CRIOCERES DE L'ASPERGE

Ces ravageurs se rencontrent dans certaines aspergeraies.

Il est conseillé de surveiller les cultures pour intervenir le cas échéant en utilisant un insecticide organique de synthèse.

POMMES DE TERRE

MILDIOU DE LA POMME DE TERRE

Les premières taches ont pu apparaître sur les pousses des déchets de tubercules "mildiousés" de la dernière récolte ou dans certaines cultures très précoces.

Nous insistons particulièrement sur l'intérêt de la découverte des premières manifestations de la maladie et demandons à tous les producteurs de nous faire parvenir dans le cadre du concours Mildiou les premières taches qu'ils pourraient observer.

CONCOURS POUR LA DETECTION DES PREMIERES TACHES DE MILDIOU DE LA POMME DE TERRE

Un concours est ouvert dans chacun des six départements de la circonscription d'ORLEANS.

Une prime de 20 frs sera attribuée à la personne qui aura découvert la première tache et deux primes de 10 frs à celles qui auront trouvé la deuxième et la troisième tache.

Afin que l'envoi nous parvienne en bon état de conservation, les feuilles devront être envoyées dans un peu de mousse ou de coton hydrophile légèrement humide. Ne pas employer de sac en matière plastique.